

Commission d'établissement des Bergières

Séance du jeudi 7 juin 2018, à 18h30

A la bibliothèque du collège

Parents :	Catherine Membrez, Jacina Raccio, Maude Rust, Ariane Conus
Professionnels :	Layla Ayari, Grégory Bovey, Sophie Delalay, Floriane Grandjean Lüthi, Sébastien Jan
Organisations :	Jean-Paul Bittar, Corinne Gaillard
Autorités politiques :	Magali Crausaz Mottier
Excusés / absents :	Katherine Roberts, Alonso Nicolas, Valérie Despont-Graf, Helena Fukami, Sophie Michaud Gigon, Jean-Pierre Capelli

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 19 avril 2018
3. Flyer CET – résultat
4. Soirée Visions d'Avenir - propositions
5. Campagne d'éducation 2018/2019 – « Le respect c'est la base » - accueil reçu de la part des enseignants
6. Vandalisme, panneaux de signalétique - suite
7. Pique-nique canadien du 30.05.2018 - bilan
8. Conférence 2018 – suite
9. Règlement de l'établissement – modifications proposées par le Conseil de direction
10. Conseil d'établissements du 17.05.18 – retours
11. Visite des nouveaux élèves 23.08.18
12. Conseil des élèves
13. Date de la prochaine séance
14. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du PV du 19 avril 2018

Aucune remarque, adopté.

3. Flyer CET – résultat

Nous avons pour finir fait imprimer les flyers à l'Espace 44 (coût fr. 30.- / 300 copies) de façon à ce que toutes les couleurs sortent bien. Seront distribués au pique-nique et lors de la visite des nouveaux élèves. Question est posée à Mme Grandjean Lüthi pour savoir si on pourrait l'insérer dans la brochure des Bergières 2018-2019 à la place de ce qui y figure. Cela peut se faire sans problème. Au cas où les élèves MITIC ne referaient pas un flyer, Carole de l'Espace 44 peut le refaire.



4. **Soirée Visions d'Avenir – propositions**

Date : 21.03.2019. Aula réservée.

Les organisateurs se sont vus pour faire le bilan et voir ce qui pourrait être amélioré.

Question est posée aux membres de la CET pour voir si on prend encore une autre CET (Belvédère) – pour nous, statu quo encore en 2019 partant du principe que Villamont-St-Roch et CF Ramuz vont faire plus de pub pour attirer plus de gens et on verra par la suite.

Nous pensons axer sur les domaines et ne plus demander aux orientatrices de faire leur présentation (trop de répétition pour les élèves) mais qu'elles soient tout de même présentes pour la deuxième partie. OK de la CET.

Ne plus demander à Mme Genoud concernant le premier entretien d'embauche car les élèves reçoivent déjà plein de fois les informations. OK de la CET.

En plus des domaines présentés à tour de rôle, faire venir quelqu'un pour parler de ce qu'il y a à disposition des élèves qui n'ont rien pour l'année suivante (OPTI, COFOP, SEMO, CHARTEM) ainsi qu'un élève y participant. Après discussion, cette proposition est acceptée.

5. **Campagne d'éducation 2018/2019 – « Le respect, c'est la base ! » - accueil reçu de la part des enseignants**

Pas vraiment de retour positif reçu. Mme Delalay travaillera à la rentrée avec ses élèves (organisation d'un bal des 15 ans au Romandie) pour présenter un projet pour le 14.10.2018.

6. **Vandalisme, panneaux de signalétique – suite**

Après la rencontre qui a eu lieu avec M. Bittar, le Service des Sports, la Police, le Service des parcs et domaines (SPADOM), toujours pas de nouvelles. M. Bittar a relancé Mme De Pietro, mais rien. Sachant que le théâtre de marionnettes a également une demande de signalétique, il serait peut-être judicieux de faire suivre les informations à M. Piazza. M. Bittar transmet l'email qu'il a écrit le 18.05 à Mme Grandjean Lüthi qui le fait suivre en renforçant le message de M. Bittar.

Mme Crausaz explique qu'il y a différents budgets (demandes particulières, urgences,...). Beaucoup de demandes liées aux bâtiments ne rentrent pas dans le budget et la Ville ne peut donc pas y répondre favorablement. Une Commission s'est réunie au sujet d'un rapport-préavis sur ces questions et qui ensuite passera au Conseil Communal pour une demande de crédit supplémentaire.

7. **Pique-nique canadien du 30.05.2018 – bilan**

Comment ça s'est déroulé ? Organisation, très bonne, beaucoup d'enfants, ça courait un peu partout, il faisait beau, retours d'enseignants et parents positifs, 213 inscrits, 150 personnes présentes, avec un tournus. Comme c'était à prévoir : certains inscrits ne viennent pas et des non inscrits viennent. Le buffet était super !

Le lendemain il y a eu l'exposition d'arts visuels avec très peu de monde ; c'est dommage que nous ne nous soyons pas concertés.

Pour l'année prochaine : ajouter le logo de la Commission sur le flyer et avoir des étiquettes avec les logos de couleurs pour expliquer qui est de la commission. Mieux informer les enseignants (flyer dans le casier). Coupler le pique-nique avec l'expo d'arts visuels. La date du 5 juin est proposée. Voir prochaine séance si OK avec les professeurs d'arts visuels et si pas grosse manifestation prévue à cette date.

8. **Conférence 2018 – suite**

Le 28 août le thème sera fixé, et la conférence aura lieu le mardi 20 novembre. Bonne nouvelle, le cachet de Mme Knobel n'aura pas besoin d'être réglé, puisqu'elle devrait rejoindre l'équipe de Mme Forny et que ses services devraient être gratuits dès le mois d'août.



9. **Règlement de l'établissement – modifications proposées par le Conseil de direction**

Les modifications transmises par Mme Roberts ont été communiquées à Mme Grandjean Lüthi et M. Jan. Question à propos de What's App, réponse : les maîtres n'ont plus le droit d'utiliser What's app pour communiquer avec les élèves. L'agenda reste l'outil privilégié.

10. **Conseil d'établissements du 17.05.18 – retours**

Un changement sur l'organisation des séances du Conseil d'établissements est trop compliqué, donc statu quo. (2 séances par année et une des Président(e)s.)

Questions des bâtiments, l'interpellation Eppenberger n'aura pas de réponse avant l'automne, en théorie. La Ville met l'accent sur les nouvelles constructions, les rénovations peuvent encore attendre un peu.

Clarification des différences entre les APEMS (Service d'accueil de jour) et les DAC (devoirs accompagnés par le Service des écoles).

Statu quo pour les écoles à la montagne, mais le sort des camps et les voyages d'études est toujours incertain.

Projet LIFT – la Ville mettra des places à disposition.

Le mercredi matin précédant le week-end de l'Ascension sera congé (en remplacement du mercredi après-midi du 1^{er} mai).

Présentation campagne éducation 2018/2019

Prochaine séance du Conseil : 01.11.18.

11. **Visite des nouveaux élèves 23.08.18**

Seront là, Mme Roberts, Mme Ayari, M. Bittar. La Ville propose de faire venir le responsable des DAC, le bibliothécaire, des gens du réfectoire. DAC Ok mais bibliothécaire ou réfectoire pas nécessaire, nous sommes rôdés dans notre visite des lieux.

M. Conus, ne pouvant être présent cette année, regardera ce qu'il reste des achats du pique-nique et transmettra ce qu'il faut à Mmes Roberts et Ayari.

12. **Conseil des élèves :**

Peut-être possibilité de le faire re-démarrer pour le projet " le respect, c'est la base ! ". Mme Delalay redonnera des nouvelles à la rentrée.

13. **Date de la prochaine séance**

4 octobre 2018

14. **Divers et propositions individuelles**

CET 2018-2019

Maude Rust & Jacinta Raccio nous quittent puisque leurs enfants ne fréquenteront plus les Bergières à la rentrée. Elles ont beaucoup aimé participer à la CET, s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant, il y a eu de beaux projets constructifs. Elles sont vivement remerciées. A priori le quart enseignant reste. On verra à la rentrée si la pub faite auprès des parents a porté ses fruits car il y aura trois places vacantes.

Projet lift, présentation dans les CET : transmis à M. Gomez, on attend de voir s'il pense que c'est pertinent, et on répond.

Un parent d'élève, M. Maître, souhaite travailler – pour un projet de formation continue – sur le cas du réfectoire. C'est une intervention au niveau global.



Concernant la communication via le numérique, l'agenda reste le moyen de communication privilégié pour communiquer entre professeurs et élèves.

Ariane Conus
Présidente

Lausanne, le 19 septembre 2018

Lausanne, novembre 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch